



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

**Le mercredi 14 novembre 2018**

Heure : 16h00

Lieu : 600 King Edward, salle 117

EN PRÉSENCE DE

- **Sarah Ali**, *vice-présidente aux affaires intégrées* ;
- **Jérémy Archambault**, *vice-président aux affaires sociales* ;
- **Sharon Aspirot** (Via Facetime), *vice-présidente aux affaires internes* ;
- **Mathieu Chapdelaine**, *vice-président aux affaires externes* ;
- **Jean-Philippe Gagnon**, *vice-président aux finances* ;
- **Olivier Lacoursière**, *président* ;
- **Alexandre Legault**, *vice-président aux affaires sportives* ;

EN L'ABSENCE DE

- **Molie DeBlois Drouin**, *vice-présidente aux affaires académiques* ;
- **Camille Péloquin**, *vice-présidente aux communications*.

---

**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le président Olivier Lacoursière constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 17h00. Mathieu Chapdelaine est désigné par le conseil pour agir à titre de secrétaire *had hoc*.

**2. Lecture adoption ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'ordre du jour est adopté comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Projet de règlement sur la liberté d'expression
4. Consultation pour le programme LL.L./D.V.M.
5. Peinture FTX 129
6. Budget et annonce pour le Gala Grand Maillet 2019
7. Gala de fin d'année du Barreau de l'Outaouais
8. Pétition SFUO
9. Accréditation des clubs
10. UOsatisfaction
11. Frais de scolarité
12. Voyage Jay Peak
13. Activités à venir
14. *Varia*
15. Levée de la réunion

### **3. Projet de règlement sur la liberté d'expression**

L'Université souhaite adopter un règlement sur la liberté d'expression. Cette mesure fait suite à une loi adoptée par le gouvernement ontarien exigeant que chaque institution d'enseignement universitaire devait adopter une mesure reliée à la liberté d'expression afin d'obtenir du financement gouvernemental. La Faculté de droit a été consultée en lien avec le projet de règlement déposé par l'Université. L'AEEDCO est également consultée et considère que l'usage de termes généraux et inclusifs sont de nature à promouvoir la liberté d'expression à l'université. Les membres sont d'accord avec le projet de règlement tel que présenté.

### **4. Consultation pour le programme LL.L./D.V.M.**

Plusieurs plaintes ont été adressées par des étudiants du programme LL.L./D.V.M. à l'administration universitaire. L'Université prévoit réformer le programme afin notamment d'ajouter des cours obligatoires. Elle souhaite faire une consultation auprès des étudiants du programme afin de sonder leurs préoccupations et leurs propositions d'amélioration. Ainsi, les étudiants de ce programme qui souhaitent adresser des commentaires ou faire des suggestions en lien avec le programme doivent le faire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018, auprès de la Vice-présidente aux programmes intégrés. Ils peuvent soumettre leurs commentaires anonymement ou par courriel.

### **5. Peinture FTX 129**

Les coûts rattachés à la peinture du local FTX 129 sont trop dispendieux pour le projet souhaité par l'exécutif de l'AEEDCO. Les murs seront blancs



et un grand tableau noir sera installé. Les coûts seront partagés entre l'administration et l'AEEDCO. Pour des raisons syndicales, nous ne pouvons pas faire nous même les travaux de peinture dans le local de l'Université, ce qui aurait fait chuter drastiquement les coûts. Par ailleurs, le plancher n'est pas lavé ni entretenu par le personnel de l'Université. Toujours pour des raisons syndicales, il nous est interdit de laver le plancher du local sous peine d'être mis à l'amende.

## **6. Budget et annonce pour le Gala Grand Maillet 2019**

Le comité du Gala dirigé par le vice-président aux affaires externes s'est entendu sur le lieu du prochain Gala grand maillet. L'AEEDCO doit donner juridiction au vice-président aux affaires externes pour entériner le contrat et, par le fait même, lier l'AEEDCO pour le montant y indiqué.

PROPOSÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon

APPUYÉ PAR : Jérémy Archambault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'AEEDCO consent à effectuer un dépôt de cinq mille dollars (5 000 \$) à l'entité désignée par le comité du Gala Grand Maillet chargée de recevoir le prochain gala de fin d'année.

QUE l'AEEDCO confère juridiction à Mathieu Chapdelaine et Olivier Lacoursière pour entériner, au nom de l'AEEDCO, le contrat proposé par l'entité désignée pour recevoir le prochain gala de fin d'année.

## **7. Gala fin d'année barreau Outaouais**

Le Barreau de l'Outaouais est à la recherche de deux étudiants afin s'agir à titre de serveurs lors de leur gala de fin d'année qui se tiendra le 8 décembre prochain à Gatineau. Alexandre Legault et Sharon Aspirot manifestent leur intérêt sous réserve de certains détails qui sont encore inconnus de l'AEEDCO.

## **8. Pétition SFUO**

L'Université veut faire un référendum à la session d'hiver puisqu'une nouvelle entité se manifeste pour obtenir l'accréditation d'association étudiante représentant tous les étudiants de l'Université d'Ottawa. Cette nouvelle association vient donc concurrencer la FEUO dont le contrat d'affiliation avec l'Université prend fin à la fin décembre. La FEUO demande



que l'AEEDCO rende disponible une pétition initiée par la FEUO où elle demande l'appui des étudiants de l'Université. Les membres de l'exécutif sont d'avis que l'AEEDCO doit demeurer impartial dans le processus et rejette la demande formulée par la FEUO.

## **9. Accréditation des clubs**

L'Association des droits de l'enfant de l'Université a rempli les conditions préalables à l'obtention d'une accréditation pour l'année 2018-2019.

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine

APPUYÉ PAR : Alexandre Legault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE l'Association des droits de l'enfant de l'Université d'Ottawa est accréditée pour la présente année universitaire 2018-2019.

## **10. UOSatisfaction**

Le président mentionne que l'AEEDCO devrait promouvoir l'existence de ce programme de l'Université visant à améliorer le taux de satisfaction des étudiants. L'Université d'Ottawa est parmi les universités canadiennes dont le taux de satisfaction est le plus faible. Un courriel sera envoyé aux étudiants et de la promotion sera faite sur les réseaux afin de leur expliquer l'utilité de ce programme aux étudiants.

## **11. Frais scolarité**

L'Université veut augmenter les frais de scolarité prochainement. L'augmentation serait de l'ordre de 1, 3 ou 5% et serait versé à la faculté. Les membres du conseil font état que les frais actuellement chargés aux étudiants sont très élevés. Le sujet devra être mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale afin d'obtenir l'avis des étudiants sur la question.

## **12. Voyage Jay Peak**

Jérémy Archambault a obtenu plus de renseignements en lien avec le voyage à Jay Peak. Il s'agit d'un forfait de trois jours au cours desquels il y aura deux jours de glisse. Le coût du voyage oscillerait en 319 et 379 dollars



par personne. Un minimum de 40 personnes doit manifester leur intérêt afin que l'événement puisse avoir lieu. Un sondage sera effectué auprès des étudiants afin de sonder leur intérêt.

### **13. Activités à venir**

La liste d'activités à venir est disponible en ligne sur le site web de l'AEEDCO.

### **14. Varia**

Le règlement sur le financement et l'accréditation des clubs devra être amendé afin d'exclure la possibilité que les différents clubs et associations financent leur levée de fond avec la commandite réservée par l'AEEDCO. La commandite de l'AEEDCO ne peut qu'être destinée à financer des événements qui n'ont pas d'impact réel sur les étudiants.

Les membres ont constaté que la consultation des examens de mi-session est particulièrement laborieuse et de longues files d'attentes sont observées près du local FTX 401 où se tient la consultation d'examen. Le président abordera le sujet avec l'administration de la Faculté afin de trouver une solution permettant de réduire l'attente des étudiants et d'accélérer l'efficacité de la consultation.

Le *party* de fin de session aura lieu le 21 novembre 2018 et aura pour thème « pyjama ».

### **15. Levée de la réunion**

PROPOSÉ PAR : Mathieu Chapdelaine  
APPUYÉ PAR : Jean-Philippe Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :-

QUE la réunion soit levée à 18h08.

*(s) Mathieu Chapdelaine*

---

Mathieu Chapdelaine, secrétaire *had hoc*